

CONSEIL DE VILLE

mercredi 28 février 2018

Liste des collectifs reconnus par le Conseil de ville : voir à la fin de ce compte-rendu la liste à jour au 28 février 2018.

Introduction par Raoul Urru

M. Raoul Urru, adjoint à la vie associative et à la citoyenneté, présente le dix-septième conseil de ville qui a réuni plus de cinquante personnes.

Partie I – Conseil des aînés

Trois membres du Conseil des aînés présente le fruit de leur travail portant sur un projet de Résidence Autonomie sur Eybens. Depuis 2015, le groupe «Habitat» du Conseil des aînés a étudié les différentes solutions d'hébergement pour les personnes âgées. L'objectif était de trouver un hébergement qui réponde aux quatre critères suivants :

- Les valeurs : faciliter la solidarité, la cordialité, la tolérance entre les personnes sans discrimination ;
- L'implantation géographique : la proximité des commerces et transports en commun pour préserver l'autonomie : en priorité le quartier du Bourg et les abords de l'avenue Jean Jaurès ;
- Les spécificités des logements : accessibilité et ascenseur. Appartements pour personne seule ou en couple plus spacieux (30 à 40m²).
- Les spécificités des parties communes : une salle ouverte à la restauration et aux animations (internes, externes, ville ou autres) favorisant la convivialité et la participation, un extérieur aménagé, un espace d'activité physique, un cabinet interprofessionnel et des locaux et des extérieurs accessibles au plus grand nombre.

Au terme de cette étude, le groupe «Habitat» estime que la meilleure solution est la Résidence Autonomie et propose aux élus de réfléchir à la réalisation de ce projet sur la commune.

Partie II – Point sur les collectifs / concertations élus-habitants

- **Collectif des javaux**

En introduction, Pierre Bejjaji, adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme, explique que le premier projet immobilier ne faisait pas l'unanimité et il a donc été décidé, il y a trois ans, de repartir à zéro en changeant d'architecte urbaniste. Le nouveau projet devait tenir compte des contraintes du promoteur et de l'avis des habitants.

Pendant trois ans, les habitants réunis en collectif, les élus, les techniciens et Adélaïde Boëlle, architecte médiatrice, ont travaillé sur ce nouveau projet partagé. La démarche a consisté à aller sur le terrain pour interroger les riverains pour connaître leurs perceptions du projet. Plusieurs ateliers ont été organisés pour, au final, arriver à un projet immobilier validé par tous les acteurs concernés.

Ce projet sera constitué de cinq immeubles de quatre et six étages avec environ 140 logements et d'une supérette.

Suite à la question d'une habitante sur la problématique du bruit dû à la proximité de la rocade, Pierre Bejjaji précise que l'immeuble près de la route sera certainement occupé par des bureaux pour respecter la loi AIR dans le cadre du PLUI.

Madame le Maire annonce que la Métropole travaille sur une modification de la rocade pour trouver des solutions pour «apaiser cette rocade». Une première solution serait que la vitesse sur la rocade passe à 70km autant pour limiter le bruit que réduire la pollution.

Partie III – Budget 2018

Y. Poitout, adjoint aux finances, présente le budget voté lors du Conseil municipal de février 2018 avec une partie fonctionnement (21 074 310€, en hausse de 0,94% par rapport à 2017) et une partie investissement (12 629 000€ en hausse de 8,27% par rapport à 2017).

Il est prévu une dépense de fonctionnement en 2018 de 19 387 200€ (en baisse de 1,95% par rapport à 2017) et un autofinancement de 1 179 610€ (en hausse de 97,02% par rapport à 2017).

Les dépenses réelles sont constituées des dépenses de personnel qui représentent environ 70% dont 65% de frais de personnel et 4,43% de subventions au CCAS.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, le budget prévoit de :

- diminuer de 6,17% les charges à caractère général : 3 531 210€
- limiter les dépenses de personnels à - 1% grâce aux efforts faits au niveau de la gestion du personnel,
- diminuer de 2,77% les subventions et participations grâce à la suppression des syndicats de communes auxquels la Ville ne verse plus de subventions,
- augmentation de 0,35 % des charges financières,
- augmentation de l'atténuation de produits (ce que la Ville donne à l'État) de 10,17 % : 325 000€.

Au niveau des recettes, le budget prévoit 21 074 310€ (+0,94%) répartis comme suit :

- Produits des services : 1 301 570€ (-5,56%)
- Impôts et taxes : 17 410 340€ (+0,98%)
- Subventions : 1 394 020€ (+3,77%)
- Autres produits : 648 380€ (-5,14%)

L'épargne brute s'élève à 1 597 110€ avec une augmentation de 76,24% alors que l'épargne nette est en baisse car il faut ajouter le capital des emprunts.

Les dépenses d'investissements représentent 12 629 000€ avec principalement un projet qui rentre dans la rubrique Ville solidaire pour un capital de 1 786 500€ qui servira à financer la rénovation de l'école Bel Air. Dans la rubrique Ville citoyenne et sportive, un montant de 655 000€ est prévu pour financer un terrain de foot qui sera mis à disposition de l'OCE.

Les recettes d'investissement sont réparties de la façon suivante :

- recettes financières : 5 139 890€ (-11,31%) dont l'emprunt d'équilibre d'un montant de 1 468 890€ (-16,26%),
- cessions : 1 487 000€ (+ 93,12%).

Partie IV – Appel à projets, nouvelles idées ou nouveaux collectifs d'habitants

● **Collectif 3 Z**

Pierre Pellegrini présente ce collectif constitué de Hélène Cipra et Chantal Gervasoni. Depuis plusieurs années, ce collectif participe à l'organisation des z'eybinoiseries et aujourd'hui, il a pour projet de créer un local-atelier-magasin en s'inspirant d'une association de Bourgoin-Jallieu «Et Colégram».

L'objectif étant de rassembler, de trier et de reconditionner des objets et matériaux de récupération. La finalité du projet est de sensibiliser le public à l'écologie en donnant une deuxième vie aux matériaux et objets. Le collectif voudrait animer des ateliers de créativité, proposer à la vente ces mêmes objets et matériaux mais aussi créer du lien social en permettant des rencontres.

Depuis l'an dernier, le collectif travaille avec les élus et la Maison des habitants pour réaliser ce projet, qui, espère-t-il, verra le jour en 2018.

Partie III - informations de la Ville

Projet immobilier du Val

Pierre Bejjaji présente ce projet immobilier qui prévoit de reconstruire d'une école élémentaire à la place de l'ancienne école maternelle et de construire des logements.

Depuis trois ans, Les élus et les services travaillent en concertation avec les habitants, les enseignants et les parents sur ce projet. Les enjeux étant d'aménager ce secteur en tenant compte du projet urbain de la Métropole sur le terrain de Sada-Citroën jusqu'au collège des Saules, de réaliser un éco-quartier et enfin de régler la problématique de circulation. Il est envisagé de créer une nouvelle salle polyvalente qui serait mutualisée entre les habitants et l'école.

L'objectif de l'aménagement de ce nouveau éco-quartier d'environ 120 logements est qu'il soit inclusif c'est à dire qu'il réunira une population diversifiée. Il est envisagé la construction d'une Résidence autonomie ou des logements-foyers, un habitat participatif, des logements publics, des locaux communs pour les habitants et des services.

Lors du prochain conseil municipal, une délibération sera présentée pour que la Ville adhère à la charte nationale «éco-quartier» pour imposer au constructeur le respect des critères environnementaux par exemple en terme de performance thermique des bâtiments, de végétalisation et tout ce qui est lié à la gestion des déchets ou de la mobilité.

Le processus choisi par la Ville pour poursuivre ce projet est de vendre le terrain en proposant un concours à un architecte et à un maître d'œuvre pour la construction de l'école et du nouveau quartier.

De janvier 2018 à février 2019, est prévu le lancement des consultations architecturales. A la fin de cette période, les élus feront un point pour s'assurer que l'équilibre financier est atteint pour continuer le projet. Si ça n'est pas le cas, la Ville ne s'engagera pas dans la poursuite de ce projet.

Dans le cas, où la Ville décide de continuer le projet, l'objectif est une livraison de la nouvelle école et le démarrage des travaux en septembre 2021.

Dernier point, deux habitants pourront faire partie du jury du concours d'architecte.

Evolution des rythmes scolaires

Élodie Taverne, adjointe à l'éducation et à l'égalité des chances, fait un point sur les rythmes scolaires à Eybens.

La dernière évolution des rythmes scolaires date de 2013 avec la loi de refondation de l'école qui permet aux communes d'organiser la semaine sur quatre jours et demi. L'objectifs étant de favoriser les apprentissages, de mettre en place un Projet Éducatif De Territoire et l'accès pour tous aux activités.

En septembre 2013, la Ville a mis en place un Parcours éducatif de l'enfant avec une journée de travail en associant le scolaire, le périscolaire et l'extra-scolaire. Les enfants ont école 5h15 par jour et 3h la mercredi

matin. Le temps périscolaire dure 45 minutes avec des activités variées proposées par les animateurs et par des associations.

En 2017, le nouveau gouvernement a autorisé les communes qui le souhaitent à modifier les rythmes scolaires. Cet assouplissement de la réforme présente trois enjeux majeurs :

- éducatif : prendre en compte l'intérêt de l'enfant,
- social : lutter contre les inégalités,
- démocratique : associer les parties impliquées pour une prise de décision collective.

La Ville a décidé de concerter la communauté éducative avec, dans un premier temps, un bilan des rythmes depuis 2013. Dans un deuxième temps, plusieurs réunions ont eu lieu avec les acteurs éducatifs et l'organisation d'une conférence-débat animée par le professeur Charles Hadji. Un questionnaire a été également distribué à l'ensemble des familles pour les interroger sur leur ressenti sur l'organisation des rythmes scolaires actuels. Il y a eu une très forte participation à ce questionnaire et 70,5% des parents ont répondu favorablement au retour à quatre jours d'école avec 6h de cours par jour.

Suite à ces résultats, la Ville a proposé, en accord avec les parents et les enseignants, de décaler de 15 minutes la sortie de l'école entre les maternelles et les élémentaires sur la pause méridienne.

Cette proposition a été soumise au vote en conseil d'école et ensuite une délibération a été votée en conseil municipal le 1^{er} février.

Un dossier a été envoyé à l'Éducation nationale pour validation.

Annnonce des prochains rendez-vous

- Mercredi 7 mars à 18h30, salle du conseil : Atelier citoyen Ville/Métro «Gestion de la voirie : point d'étape sur la politique métropolitaine».
- Mercredi 4 avril à 18h30 à la Maison des associations : Réunion publique sur les déplacements dans la Combe d'Eybens.
- Jeudi 26 avril à 19h à la salle des fêtes : plénière du CVA (Commission de la Vie Associative).
- Mercredi 30 mai à 18h30, salle du conseil : Atelier citoyen Ville/Métro «Qualité de l'air/déplacement»
- Samedis 10, 17, 24 mars (selon la météo) à l'Espace nature : chantier participatif pour l'aménagement de la mare.

Budget participatif 2018

Raoul Urru annonce le lancement de la troisième édition. Les projets des habitants pourront être déposés du 1^{er} mars au 1^{er} juin pour être ensuite soumis au vote des Eybinois en décembre 2018. Il rappelle que ce processus donne le pouvoir d'agir aux habitants et les invite à proposer un projet.

Les antennes relais

Les riverains du réservoir du Sabot ont été sollicités pour donner leurs avis sur l'installation d'une antenne relais.

Sur les 250 foyers interrogés, 101 ont répondu (40 % de participation). La majorité (88%) a répondu défavorablement à cette installation.

La Ville a donc pris acte et en a informé la Métropole, propriétaire du terrain, et Orange.

Partie V – Questions libres

Une habitante se pose la question sur la décision de réduire le jour d'ouverture de la piscine.

Raoul Urru explique que la piscine d'Eybens a représenté en 2017 un coût de 400 000€ de fonctionnement et d'investissement pour des recettes de 130 000€, d'où la décision de réduire la durée d'ouverture. Il a fallu arbitrer et prendre des décisions pour limiter un maximum les coûts.

A la demande des habitants, Les élus ont pris la décision d'ouvrir la piscine une semaine plus tôt en juin 2018 par rapport à l'année dernière.

La question de la gestion de la piscine par la Métropole est à nouveau posée. Madame le Maire confirme que la Métro n'est pas intéressée étant donné le coût énorme que représente l'entretien d'une piscine.

Les habitants s'interrogent sur le devenir du terrain de Sada-Citroën.

Pierre Bejjaji informe que la société a été vendue à Peugeot Bernard et, que pour l'instant, les élus ne savent pas ce qui est prévu sur cet emplacement.

Il précise qu'il existe à la Métropole une orientation d'aménagement c'est à dire que, en cas de vente de ce terrain, cela impose au futur acquéreur de construire un éco-quartier dans le même esprit que le projet du Val.

Il est également prévu, dans le même secteur, d'anticiper la circulation des bus, la mise en place d'un chrono vélo et permettre aussi la circulation routière. Il faut donc prévoir des plans d'alignement.

A la question sur le déploiement de la fibre optique sur Eybens, Pierre Bejjaji répond que c'est en cours pour le quartier du Bourg. Les immeubles neufs sont déjà desservis et les maisons le seront d'ici le mois de mai.

Pour les autres secteurs de la Ville, le déploiement devrait être terminé en 2020.

La montée en débit de la fibre sur Eybens devrait s'accélérer puisque maintenant c'est la Métropole qui négocie avec Orange.

> [Voir sur site de la Ville le diaporama présenté lors du Conseil de ville.](#)

PROCHAIN CONSEIL DE VILLE
mercredi 25 avril 2018 à 18h30
Maison des associations

Collectifs reconnus par le Conseil de ville – au 28/02/2018

Un collectif peut être éphémère ou pérenne, thématique ou territorialisé...

Seuls quelques membres par collectif sont indiqués dans le tableau suivant

Collectifs mixtes (habitants et ville)		
NOM DU COLLECTIF	NOM DES RÉFÉRENTS HABITANTS	INTERLOCUTEUR VILLE
Collectif mixte Espace nature		Citoyenneté
Collectif mixte chiens		Citoyenneté
Collectif mixte avenue d'Echirolles		Citoyenneté
Collectifs d'habitants		
Collectifs «voiries, déplacements, territoires, habitat...»		
NOM DU COLLECTIF	NOM DES REFERENTS HABITANTS	
Piétons cycles	Gérard Mennetrier, Rémy Jost	
Projet du Val	Caroline Gilouin	
Comité de quartier Nord	Bernard Jalabert	
Antennes Relais	Emmanuel Schneider	
Projet les Javaux		
Collectifs «festivités, lien social»		
NOM DU COLLECTIF	NOM DES REFERENTS HABITANTS	
Z'Eybinoiseries	H Cipra, P Pellegrini, ..	
Summer party	Point Informations Jeunesse	
Monnaie locale Le Cairn	Corinne Vialle, Grégory Lepez	
Les 3Z	H Cipra, P Pellegrini, C. Gervasoni	
Collectifs «végétalisation»		
NOM DU COLLECTIF	NOM DES REFERENTS HABITANTS	
IC Jardin des courges du Val	B. Jalabert	
IC Maisons Neuves	B. Jalabert	
IC Jardin place René Char	Jacques Penin	
IC place Dumézil	Jean-Luc Parel, Brigitte Douard, Rodney Coleman	
IC square Valmy	Jean-Claude Fernandez	
IC Jardin/espace fleuri du rucher des Arcelles	Isabelle Mantoz	